

LA FRANCE FORTE

NICOLAS SARKOZY

Paris, le 20.04.2012

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu attirer l'attention de Nicolas SARKOZY sur les questions relatives au logiciel libre.

Je tenais à vous assurer qu'il avait pris connaissance de votre courrier avec toute l'attention qu'il mérite et qu'il souhaitait vous remercier.

Depuis cinq ans, Nicolas SARKOZY a identifié le logiciel libre comme un axe stratégique du développement du secteur numérique en France.

En 2010, l'Etat a consacré plus de 10 millions d'euros au soutien des projets de R&D utilisant le logiciel libre. Toujours en 2010, plus de 15 % du budget informatique des administrations était consacré au logiciel libre et ce chiffre est en croissance de 30 % par an.

Cette politique a été caractérisée par des exemples concrets : le projet OPEN WIDGET a été financé par l'Etat à hauteur de 1,2 million d'euros sur un total de 4,8. Ce projet développe en logiciel libre une solution de télévision interactive compatible avec la TNT et la télévision sur IP. Cette solution va contribuer à l'essor de la télévision interactive en France.

Un autre de ces exemples est le projet COMPATIBLE ONE financé par l'Etat à hauteur de 3 millions d'euros. Ce projet va rendre possible la portabilité des applications entre différentes plateformes de Cloud computing. Cela permettra aux entreprises de basculer plus facilement vers le Cloud.

Monsieur Lionel ALLORGE
Président de l'APRIL
118 rue de Rivoli
75001 Paris

LA FRANCE FORTE

NICOLAS SARKOZY

Nicolas SARKOZY a souhaité que le logiciel libre soit également un axe stratégique des Investissements d'Avenir. Dans l'appel à projets sur le logiciel embarqué, les principaux critères d'évaluation retenus sont la contribution à l'émergence de fournisseurs de technologies et à l'émergence de communautés du logiciel libre. Dans l'appel à projets sur le cloud computing, le gouvernement a retenu l'interopérabilité et l'ouverture, notamment par une approche open source, comme critère d'évaluation des projets.

Nicolas SARKOZY a bien conscience que le logiciel libre a l'avantage de répondre à la problématique de la maîtrise des dépenses publiques pour les établissements. Il répond également, par sa gratuité, à notre souci de combler les fossés numériques, notamment le fossé social qui se traduit par la différence d'accès aux outils entre les foyers modestes et les foyers plus aisés. Nicolas SARKOZY a ainsi la certitude que, sans le logiciel libre, le numérique ne se serait pas développé aussi rapidement.

On entend souvent que le logiciel libre est l'ennemi du logiciel propriétaire car il est porteur d'une autre vision du monde. Nicolas SARKOZY ne partage pas cette vision mais estime, au contraire, qu'il y a une complémentarité entre les logiciels libres et les logiciels propriétaires. Tous les deux apportent des avantages différents à leurs utilisateurs. Ce sont deux modèles économiques différents qui doivent bénéficier d'une égalité de traitement.

Ainsi, la valorisation et la défense la propriété intellectuelle ne s'opposent au logiciel libre. Les créations et données immatérielles sont aujourd'hui des vecteurs de croissance pour les entreprises. Il apparaît donc logique de mettre en place tous les moyens pour les défendre.

Nicolas SARKOZY a beaucoup œuvré pour développer l'e-administration en France. Sous son impulsion, l'Etat a mis en place, suite aux travaux de la mission Etalab, le premier portail de données publiques en format ouvert et interopérable. Ces données permettront à l'ensemble de nos concitoyens d'évaluer les résultats des politiques publiques. Elles permettront également aux entreprises de s'appuyer sur ces données pour développer de nouvelles offres de service.

Il est essentiel d'encourager le développement des standards ouverts et interopérables au niveau national et européen pour accentuer les échanges entre les pays et la mise en place de nouveaux projets au niveau européen.

D'ailleurs, au niveau européen, Nicolas SARKOZY souhaite mettre en avant la réciprocité dans les relations commerciales entre l'Union européenne et le reste du monde. Il a donc proposé, que l'Europe réserve 20% de ses marchés publics à ses PME, comme c'est le cas aux États-Unis, par la mise en œuvre d'un Small Business Act européen. Ce dispositif favoriserait le développement des 23 millions de petites et moyennes entreprises européennes qui représentent les deux tiers du secteur privé en Europe. Nicolas SARKOZY propose également de mettre en place un Buy European Act afin que l'Union européenne fasse preuve de beaucoup moins de naïveté dans sa politique commerciale, en conditionnant l'accès à nos marchés publics à la réciprocité de la part des États tiers.

LA FRANCE FORTE

NICOLAS SARKOZY

Vous souhaitez connaître la position de Nicolas SARKOZY sur la neutralité du net. Préserver la neutralité de l'Internet est une de ses priorités. C'est pourquoi, sous son impulsion, le Gouvernement a pris, en 2011, une ordonnance transposant les directives européennes du Paquet Telecom, qui crée un premier volet législatif pour garantir la neutralité d'Internet. Cette neutralité, c'est-à-dire l'absence de discrimination entre les différents services en ligne, est désormais garantie par la loi. Les fournisseurs d'accès doivent désormais faire la transparence complète sur la qualité du service et la gestion du trafic. Un mécanisme de règlement des différends a été créé auprès de l'ARCEP, qui donnera lieu à une première évaluation dans quelques années. Cette garantie de la neutralité a été adoptée à l'unanimité au niveau européen.

Sur le sujet de la vente liée, Nicolas SARKOZY s'était engagé à étudier la question et l'a fait. Une jurisprudence européenne s'est cependant interposée dans la démarche puisque la vente d'un système d'exploitation avec un ordinateur ne peut être considérée comme une vente liée et donc, ne peut être interdite. On ne peut pas interdire la vente liée mais on peut proposer le choix pour l'installation du logiciel libre. C'est une question qu'il ne faut pas s'interdire d'étudier.

Cependant, Nicolas SARKOZY souhaite rappeler que les abus de position dominante sont maintenant fortement sanctionnés. A titre d'exemple, Microsoft qui utilisait seulement le navigateur Internet Explorer a été obligé d'ouvrir à Firefox, tout en s'acquittant d'une forte amende.

Enfin, vous interrogez Nicolas SARKOZY sur l'éducation numérique. La maîtrise des outils numériques ne doit pas s'arrêter aux portes de l'école ou de l'université mais accompagner chacun de nos concitoyens dans toutes les étapes de sa vie. Cette formation évolutive est la solution qui permettra de réduire la fracture numérique au sein de la population française, de développer les nouveaux usages, les nouveaux métiers et d'accélérer les gains de compétitivité rendus nécessaires par la mondialisation.

Nicolas SARKOZY souhaite mobiliser les écoles d'excellence de formation aux métiers du numérique existantes pour qu'elles proposent des formations complémentaires en dehors du calendrier universitaire. L'objectif est d'augmenter le nombre d'heures d'enseignement du numérique en France, et de permettre à n'importe qui – quel que soit son âge ou sa formation – de participer à des séminaires courts de formation aux outils du numérique, à des tarifs compétitifs.

Nicolas SARKOZY propose également la création d'un baccalauréat numérique, dont la préparation se déroulerait dans des « académies du numérique » sous contrat avec l'Etat, mais très largement confiées à des professionnels. La préparation de ce bac comprendrait une partie d'enseignement général et un enseignement numérique. Le contenu de ce baccalauréat, qui évoluerait en permanence pour tenir compte des progrès technologiques, serait construit par une commission professionnelle des technologies du numérique, rassemblant tous les experts du secteur, ainsi que des représentants de l'éducation nationale. Le principe de la formation en alternance y serait systématique.

LA FRANCE FORTE

NICOLAS SARKOZY

Par ailleurs, Nicolas SARKOZY considère que l'école primaire doit être le premier lieu de contact entre les élèves et le numérique, afin de donner le goût du numérique aux jeunes générations mais également de combattre les discriminations entre les élèves qui sont sensibilisés au numérique dans le cadre familial et ceux qui ne le sont pas. Aussi, propose-t-il de créer des ateliers « découverte du numérique et d'internet » dès le cours moyen, voire le cours élémentaire, pour initier les jeunes enfants aux rudiments de l'utilisation d'Internet et des outils du numérique. En outre, chaque écolier devra avoir validé le Brevet informatique et internet à la fin du CM2.

Depuis le début de son mandat, Nicolas SARKOZY n'a cessé d'œuvrer pour le développement du numérique en France et le logiciel libre n'a cessé d'être au cœur de ce développement.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Guillaume LAMBERT

Directeur de campagne de Monsieur N. SARKOZY